



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

UNIPSO Rencontre –Débat vieillissement

« Formation du personnel :
Gage de qualité pour bien vieillir »
Jeudi 22 septembre 2011

22 Septembre 2011 F Bastin SAP



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Fabienne Bastin
Conseillère pédagogique
à la

Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique
FESeC

Secteur Services aux personnes (
SAP)

12 Septembre 2011 F Bastin SAP



Structure de l'enseignement

Structure	Formes	Degré et Filières	Certifications
Ordinaire de plein exercice	Technique (TQ)	3 ^e degré -> Transition(Tr) -> Qualification(TQ)	CESS CESS et / ou CQ6
	Professionnel (PQ)	3 ^e Degré -> Qualification(PQ)	CE6P et /ou CQ6 CESS et/ ou CQ7
	EPSC :Enseignement professionnel secondaire complémentaire	-> 4 ^e Degré	->Infirmière brevetée
Ordinaire en alternance (CEFA)	Technique (TQ) Professionnel (P)	-> 3 ^e Degré de qualification	CE6P et /ou CQ6 CESS et/ ou CQ7
Spécialisé		NB : Différentes formes et types mais ici on n'envisagera que Forme 3 = 3 Phases	-> Attestations de compétences -> Certificat de qualifications spécifiques

Certificats

CE: Certificat d'études

-> donne accès à la poursuite d'études

CQ : Certificat de qualification

-> atteste d'une qualification, d'un seuil d'embauche

CESS : Certificat de l'enseignement secondaire supérieur

-> donne accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Options - Formations

Formation en lien avec la prise en charge de
la personne âgée



3^e Degré Professionnel de qualification



Aide familial(e)

Et 1^e année réussie au
4^e Degré professionnel
complémentaire EPSC



Aide Soignant(e)

Options - Formations

Formation ayant un lien avec l'animation
pour les personnes âgées



3^e Degré Technique de qualification
(5^e et 6^e années)



Agent(e)d'éducati
on



Animateur

Options - Formations

Formation ayant un lien avec le
bien - être de la personne âgée



Formation en alternance ou dans le spécialisé



Aide ménagère



Aide logistique en
collectivité

Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice ou en alternance 3^{ème} Degré

- Aide familial(e)
 - ✓ Niveau :Sec Sup 3^{ème}degré P (5^e/6^e années)
 - ✓ Certificats: CE 6P et / ou CQ6
 - ✓ Lieu d'exercice : service à domicile
 - ✓ Public: familles, malades, personnes âgées, enfants, personnes handicapées,
 - ✓ Types de tâches :des tâches visant au bien-être du bénéficiaire et relatives à la vie journalière, à l'hygiène, au confort et à la santé, , à la prévention et à l'éducation,
- Aide soignant(e)
 - ✓ Niveau: Sec Sup 3^{ème}degré P (7^e année) – ou 1^{ère} année du 4^e Degré en EPSC
 - ✓ Certificats: CESS et/ou un CQ7
 - ✓ Lieu d'exercice du métier :en collectivité (institutions hospitalières, MR/MRS...) et à domicile.
 - ✓ Types de tâches : assister l'infirmier ou l'infirmière, sous son contrôle, en matière de soins, d'éducation et de logistique.

Enseignement en alternance (CEFA) ou spécialisé

Aide logistique en collectivité

- ✓ Niveau : Secondaire Inférieur
- ✓ Certificats: certificat de qualification spécifique
- ✓ Lieu d'exercice du métier : en collectivités (MR, MRS, Services résidentiels ...)
- ✓ Public: Personnes âgées
- ✓ Types de tâches : maintenance des locaux et du linge + aide à l'équipe (préparer les locaux, ranger, distribuer du courrier ...)

Aide ménagère

- ✓ Niveau : Secondaire Inférieur
- ✓ Certificats: certificat de qualification spécifique
- ✓ Lieu d'exercice du métier : au domicile
- ✓ Public: cf AF
- ✓ Types de tâches : Maintenance des locaux et du linge

L'Aide familial(e)

« L'aide familiale est appelée à intervenir dans les familles, auprès des personnes âgées, malades ou handicapées en difficulté pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne.

Son rôle social est de permettre le maintien à domicile des personnes et de leur assurer une qualité de vie... »

Décret 6-12-2007
AGW: 30 avril 2009

L'Aide soignant(e)

- Définition

« On entend par aide soignant, une personne spécifiquement formée pour assister l'infirmier ou l'infirmière, sous leur contrôle, en matière de soins, d'éducation et de logistique, dans le cadre des activités coordonnées par l'infirmier ou l'infirmière dans une équipe structurée. »

10 Août 2001 (Loi) : Loi portant des mesures en matière de soins de santé (Publié au MB : 01/09/2001)

- → 1^{ère} Apparition de l'Aide soignant(e) : Définition en Art. 43

12 Septembre 2011 F Bastin SAP

L'Aide familial(e) et l'Aide soignant(e)

sont les deux seules formations
pleinement orientées vers la prise en
charge (aide et /ou soins) de la
personne âgée et de la personne à
besoins spécifiques

Les profils de qualification et les profils de formation

**Rédigés par la CCPQ =
Commission Communautaire des
Professionnels et des Qualifications**



**SFMQ
Service Francophone des Métiers et des
Qualifications**

Ecoles du réseau libre organisant la formation AF et AS

<i>Population uniquement du Plein exercice</i>	Ecoles/Elèves AF	Ecoles/Elèves AS
Bruxelles /BW	11/246	11 8/84
Liège	13/278	13 7/50
Namur / Luxembourg	16 15/297	15 12/110
Hainaut	16/428	15 10/94
Elèves	55/1249	37/338



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Merci de votre attention

12 Septembre 2011- F Bastin SAP